

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

AVIS N° 2023-24

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le Code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet d'article 2 du projet de loi industrie verte portant sur la création d'un plan d'épargne « avenir climat » ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 20 avril 2023,

Émet un avis favorable sur le projet d'article de loi, sous réserve d'en préciser les points structurants.

Fait le 20 avril 2023.

Pour le Comité consultatif
de la législation et de la réglementation
financières

Le Président,



Sébastien RASPILLER